



Chers Parents,

L'inscription de votre enfant a été acceptée à l'école du Parc pour l'année scolaire 2020-2021. Au vu de la conjoncture sanitaire actuelle, nous ne pouvons à ce jour vous communiquer l'organisation de la rentrée. Nous vous invitons donc à surveiller régulièrement le site de l'école, les modalités y figureront dès qu'elles seront fixées.

<https://www.ecole-parc.gouv.mc>

Fournitures

- un cahier d'écolier petit format (150 p.), sans spirales marqué au nom de l'enfant, avec un protège cahier de couleur :
3 ans : **Violet** 4 ans : **Rouge** 5 ans : **Bleu**

Ce cahier de correspondance servira de lien entre la famille et l'école durant toute l'année scolaire. Toutes les informations y figureront, **nous vous demandons de le vérifier chaque jour et de la rapporter le lendemain, daté et signé si besoin.**

- 4 photos d'identité
- Un chèque de 45 € pour acheter les fournitures scolaires **libellé à l'ordre de l'École du Parc.**
- Un tablier boutonné devant ou à pressions avec le nom et le prénom de l'enfant brodés sur le devant.
3 ans : Violet ou Vert - 4 ans : Rouge - 5 ans : Bleu
- Une boîte de kleenex, une boîte de lingettes, un gobelet en plastique réutilisable.
- Les goûters du matin sont supprimés. Nous conseillons une compote ou un jus de fruit pour l'après-midi. Seuls les enfants restant à la garderie pourront emmener un goûter dans une trousse souple (pas de boîte). Ceci en vertu des indications formulées pour les risques contre l'obésité dans le cadre de l'hygiène alimentaire et afin de lutter contre le gaspillage.

- **Pour les 3 ans :**

- Dans un sac souple (style sac à linge) une tétine et un doudou, le tout marqué au nom de l'enfant,
- un change complet dans un sachet en plastique (marqué au nom de l'enfant)
- un cartable (pas de roulettes) dans lequel le cahier de correspondance rentre, mais pas trop grand afin que ce soit pratique pour l'enfant et pour l'aider dans son autonomie.

- **Pour les 4 ans :**

- un cartable (pas de roulettes)

- **Pour les 5 ans**

- un cartable (pas de roulettes)
- Le livre d'anglais « **Cookie and friends** » **B** de Vanessa Reilly – Oxford University Press.
- Une chemise à rabats avec élastiques format A4.

Tout devra être marqué au nom de l'enfant

Documents Administratifs

Sur le site de l'école vous trouverez tous les documents administratifs à télécharger, à remplir et à nous retourner

- Formulaire d'inscriptions à la cantine et à la garderie

La cantine et garderie sont réservées aux enfants dont les deux parents travaillent. Pour inscrire votre enfant il faudra nous fournir les deux attestations de travail avec les horaires précis datées du mois d'août (si possible) ainsi que les cartes d'immatriculations à des organismes (CAMTI, CARTI, CCSS, SPME) des deux parents.

Les inscriptions à la cantine et à la garderie auront lieu au secrétariat de l'école le **Jeudi 27 août 2020 et le Vendredi 28 août 2020 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h. En raison de la conjoncture actuelle nous vous demandons de privilégier le renvoi par courrier ou par mail.**

bbergesi@gouv.mc (adresse réservée à l'administratif)

Aucune inscription ne pourra se faire sans ces documents.

- Le formulaire de l'infirmière : à faire en outre remplir par le médecin. Il faudra rendre l'original rempli le jour de la rentrée à l'enseignant.
- Le formulaire concernant les personnes autorisées à venir chercher votre enfant : Ce formulaire est à rendre à l'enseignante le jour de la rentrée. En l'absence de ce document votre enfant ne pourra être accueilli en garderie (même s'il est inscrit).
- Les inscriptions au centre de Loisirs Prince Albert II pour le mercredi après-midi et pour les vacances scolaires se feront en ligne dès le mois d'août 2020.
Le dossier, à déposer dès que possible à la Direction de l'Education Nationale, est également disponible sur

<https://loisirsdenjs.gouv.mc/>

Ils seront également disponibles au secrétariat fin août.

- La S.M.R. procédera au remboursement des repas non pris à compter d'août 2020 par chèque ou virement.

<u>Important : Les classes ayant été établies, aucun changement ne sera possible.</u>
--

Voici quelques conseils que nous vous demandons de bien vouloir suivre :

- **marquez les vêtements et les sacs au nom de votre enfant.**
- **Cousez une attache (20 cm) au col des gilets et des manteaux pour qu'ils tiennent bien au porte-manteaux.**

En cas de perte, l'école ne sera pas responsable.